



Compte-rendu du Comité consultatif de Granier Du 20 décembre 2022

Comité consultatif précédant la réunion publique du 20 décembre.

Conseillers présents : Mme Sandrine Besson, M. Corentin Chenal, M. Hugo Pellicier, M. Lionel Pellicier, M. Xavier Quesnel et Mme Chantal Voiron.

Représentants de la municipalité : Mrs Georges Bouty, Franck Chenal et André Pellicier.

Membres absents : Mmes Malorie Ducognon et Majorie Romanet.

Invitée : Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire d'Aime-la-Plagne.

Le précédent conseil consultatif est récent (15/11/2022).

Pas de nouvelles informations à communiquer et merci à Mme le Maire d'Aime-La-Plagne d'être présente.

1 / Question de Mme Chantal Voiron

Lors du dernier conseil consultatif, nous avons été informés d'une demande de location de l'atelier communal par un apiculteur.

Plusieurs personnes liées à la vie associative du village souhaitent travailler sur l'éventualité d'une utilisation autre à moyen (2, 3 ans) puis à long terme de ce local.

Le cadre de ce projet reste à affiner et plusieurs idées sont émises :

- Le transfert de la bibliothèque et son coin lecture. Le local actuellement est petit et difficilement accessible, il est situé au 1^{er} étage du bâtiment communal de l'auberge. Un programme de mise en réseau avec des réunions de lecture pour tout âge est en cours sur l'ensemble de la commune.
- Ce lieu pourrait aussi servir de lieu de réunions multi-usages, adapté pour toutes les catégories de personnes.

Des subventions, notamment du Conseil départemental dans le cadre culturel, pourraient aider au financement d'une partie des travaux d'aménagement. La réflexion et la concrétisation de ce projet s'inscrit dans le temps (2 ou 3 ans). Il n'empêche pas la location à court terme de ces locaux pour une activité économique.

La commune d'Aime-la-Plagne et les élus du village de Granier confirment qu'ils trouvent le projet constructif et intéressant.

2 / Question de M. Hugo Pellicier

Pourquoi l'extinction de l'éclairage public est passée de minuit à 4 h (au lieu de 5h) et il pourrait être de 23h à 5h ?

Réponse : à la demande d'une part de quelques d'habitants et d'agriculteurs (pas du village). L'objectif de la municipalité, dans le cadre des économies d'énergie, c'est le passage de l'ensemble de l'éclairage public sous 5 ans en leds. Coût prévisionnel de cette évolution technique : 1 million d'€.

André Pellicier rappelle qu'il est envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'auberge, de l'église et de l'atelier communal.

Question posée à C. Chenal :

Pourquoi ne pas équiper les toits du GAEC Consortage de panneaux ?

Réponse de celui-ci : nous y réfléchissons car nous devons refaire une partie de la toiture.

3 / Question de M. Corentin Chenal

Le GAEC a déposé une demande pour stocker son matériel agricole sur le terrain communal du « Combarsin » et nous n'avons pas de réponse.

Réponse : Le Combarsin ne doit pas devenir un lieu de stockage de vieux matériels inutilisés, le terrain doit être entretenu, pour le fumier il doit être stocké en conformité avec la réglementation en vigueur sur le stockage des fumures. Ceci devrait être possible, un courrier de réponse de la commune va prochainement préciser les conditions et valider cet accord.

Le sujet de la convention avec le groupement pastoral de Plan Pichu est alors évoqué (exploitation des alpages et des bâtiments), suite aux importants investissements faits sur le domaine et des biens communaux par celui-là.

La convention actuelle est obsolète et inadaptée à la nouvelle situation ainsi qu'à l'époque.

C. Chenal et X. Quesnel ne sont pas opposés à des discussions.

Un travail important de mise à niveau et de correction a été fait par les élus de Granier en collaboration avec Hervé Chenu, président de la commission agricole de la commune d'Aime-la-Plagne.

A ce stade Mme le Maire et le premier adjoint ne souhaitent pas donner suite aux propositions et travail faits.

18h45 : début de la réunion publique.

Le secrétaire de séance

Le Maire délégué, André Pellicier